

12 février 2020

6212-02-009

# Mémoire pour le BAPE sur L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés

## Présentation

Je suis installée dans la région depuis plus de 25 ans et j'ai une petite production de légumes. J'ai d'abord étudié en Sciences de l'environnement. J'ai pris part aux premières audiences publiques et ai suivi les suivantes en partie par webdiffusions ainsi que les rencontres sectorielles.

## Intérêt et opinion

Il y a 20, dans le but de préserver la région relativement épargnée jusqu'alors par la contamination aux organochlorés, je me suis impliquée dans diverses actions pour d'abord contester l'usine Magnola dont le BAPE avait lui même décrit le projet comme inacceptable ("le projet, dans sa forme actuelle, devrait subir des modifications majeures avant d'être considéré comme acceptable") et ensuite surveiller l'usine Magnola qui a été construite suite à un décret ministériel exigeant quelques modifications mineures seulement. Aujourd'hui, plusieurs projets industriels autour de la production de magnésium menacent à nouveau la qualité de l'environnement de la région. Il y a également un consensus scientifique sur la dégradation du climat due à l'activité humaine et une menace de crise écologique et économique, qui nécessite selon moi une implication citoyenne pour arrêter ou du moins freiner cet élan, étant donné que la tendance du gouvernement est d'agir plus en fonction des conseils des lobbyistes des entreprises plutôt que ceux des scientifiques, qui ne cessent de sonner l'alarme depuis des décennies, au point que, selon certains modèles, le point de non retour serait déjà franchi... Mais gardons espoir... Je suis donc contre la valorisation des résidus amiantés qui devrait être selon moi interdite, en raison non seulement des dangers que représente l'amiante sur les travailleurs et les habitants proches des haldes, mais aussi en raison des impacts environnementaux majeurs causés par l'industrie du magnésium qui en découlerait inmanquablement, sur une région peuplée où il a également une activité agricole (notamment laitière).

## Remarques

Ce BAPE a été pour moi l'occasion de plonger dans l'histoire de l'amiante qui ne m'était pas si familière, et qui est en fait une vraie saga dont le Canada (leader de cette industrie) ne peut pas être fier, étant un des derniers pays industrialisés à en interdire l'extraction, le commerce et l'utilisation qui a causé et causera la mort de

centaines de milliers de personnes dans le monde. Ce que j'ai appris, ne fait que confirmer le manque de considération et de respect pour la nature et l'humain de la part des industries et l'incapacité de notre ministère de l'environnement de les encadrer. C'est ici une région sinistrée de l'industrie minière qui se relève, il serait irresponsable et aussi irrespectueux, envers ceux qui en ont payé le prix, de faire en sorte que la région redevienne dépendante d'une économie industrielle autour des résidus des mines.

### **Cas de l'usine Magnola et comparaison**

Comme j'ai, à l'époque, bien étudié le cas de l'usine Magnola, je tiens à vous expliquer pourquoi je pense que la nouvelle usine qui se construit à l'emplacement même de Magnola a beaucoup de similitudes avec la première usine (ce qui n'est évidemment pas l'avis du promoteur de "Alliance Magnésium", la nouvelle usine, appelée d'ailleurs par le ministère de l'environnement Magnola<sup>2</sup>, qui essaie par tous les moyens de se débarrasser de cette analogie gênante) . Magnola fut un désastre économique, qui semble accepté, comme un mauvais coup du sort, la faute de la conjoncture économique, la faute des Chinois... Menace encore d'ailleurs très actuelle, juste cette semaine une usine de jouets subventionnée à coups de millions de fonds publics il y a 5 ans vient de fermer pour déménager en Chine et au Mexique, sans parler du prix du magnésium qui reste très volatil. Mais il n'y avait pas juste cela, malheureusement aucune enquête n'a été menée, mais ici dans la région plusieurs savent, grâce aux témoignages des travailleurs, qu'il y avait de gros problèmes techniques et que l'usine ne fonctionnait tout simplement pas bien. Elle aurait d'ailleurs pu causer aussi un désastre environnemental si elle n'avait pas dû fermer, heureusement, avant même d'avoir fonctionné pleinement et de cela nous en avons eu au moins une preuve dans une étude universitaire<sup>1</sup>, qui a été menée grâce à la détermination et l'implication des citoyens. D'autres études discrètes ont aussi été menées auprès des agriculteurs en collaboration avec le ministère de l'environnement et l'UPA, mais malheureusement malgré la promesse du ministère, elles n'ont pas encore été rendues publiques (il en a été question pendant les premières audiences publiques en janvier quand des citoyens ont interpellé le ministère de l'environnement à ce sujet).

Concernant l'usine Magnola(1) j'invite la commission à consulter le rapport du BAPE nr 124<sup>2</sup> la concernant, ne serait-ce que les recommandations à la fin de chaque chapitre ainsi que le décret ministériel qui a suivi, car cela l'aiderait grandement à comprendre les inquiétudes entourant la production de magnésium, le manque de confiance au nouveau projet et l'historique de la région. Surtout qu'avec l'audacieux

---

<sup>1</sup> voici un article concernant cette étude, notez que l'étude complète est disponible.

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/83707/dioxines-furannes-et-bpc-au-menu-des-chevreuils>

<sup>2</sup> rapport 124 du BAPE sur Magnola

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/usine-production-magnesium-metallurgie-magnola-inc-asbestos/>

projet d'Asbestos qui "souhaite devenir la technopole du magnésium"<sup>3</sup>, d'autres projets semblables sont déjà sur la table ou vont l'être. La base de la technologie est la même, le ministère de l'environnement l'a bien confirmé aux audiences et en se voulant rassurant nous a dit: " (...) elle a été peaufinée"! Quand on a lu le rapport nr 124 sur Magnola et vu le désastre qui en a suivi, ce n'est définitivement pas rassurant. L'électrolyse au chlore émet des organochlorés, c'est incontournable. Mais AMI a dans ces premières consultations publiques affirmé qu'il n'y aura pas d'émission d'organochlorés, sauf que quand on pose des questions ils précisent "pas dans l'air"... Ce qui part mal le lien de confiance. Aussi j'aimerais en profiter pour vous informer que concernant la loi de l'accès à l'information selon laquelle on peut obtenir les demandes de permis de l'usine (j'avais demandé lors des audiences comment obtenir des informations sur une usine quand il n'y a pas de BAPE); Sachez que le nombre de tonnes de magnésium qu'ils vont produire et pour lesquelles ils ont demandé leur permis est masqué dans les documents reçus! Documents qui ne sont d'ailleurs qu'une liste de procédés sans détails et pour en savoir plus il faut demander la permission au promoteur...

Lors des audiences nous avons aussi appris que les normes de seuils acceptables d'organochlorés dans l'environnement ne sont toujours observés que dans l'air et dans l'eau, alors qu'ils sont bioaccumulables. C'était déjà à l'époque de Magnola un fait reconnu que ces méthodes étaient insuffisantes pour en mesurer le réel impact dans la nature et j'ai été très surprise que rien n'ait changé! Pour finaliser le point économique, AMI prétend donc que la situation est totalement différente, ce qui est faux car devant la demande croissante pour le magnésium, les Chinois (et aussi d'autres pays!) augmentent également leur production et ils construisent aussi des usines fonctionnant avec des procédés d'électrolyse moins énergivores, mais nettement moins rentables en Chine<sup>4</sup> y compris. Quand on lit les arguments du promoteur pour justifier la construction des usines, ce sont tous les mêmes que évoqués pour le premier Magnola et rien a changé concernant l'économie de marché dans laquelle on se trouve sauf que 20 ans plus tard la situation planétaire environnementale s'est encore dégradée inexorablement. Et c'est avec encore plus de verve que le promoteur essaie de "verdir" son usine. Rien n'est à son épreuve... Économie durable, verte, circulaire, de transition... Alors que les investissements sont étrangers, les clients sont aux États- unis et que finalement ce n'est qu'une usine de plus qui va aider à produire encore plus de biens de consommation. Pour moi,

---

<sup>3</sup> article dans La Tribune:

<https://www.latribune.ca/affaires/asbestos-souhaite-devenir-la-technopole-du-magnesium-64e276bb0ee81c8a27b58ca760c11027>

<sup>4</sup> Document de Hatch et article sur une usine à l'électrolyse en Chine

<https://www.hatch.com/fr-CA/Projects/Metals-And-Minerals/QLIC-Primary-Magnesium-Plant>,  
<https://www.caixinglobal.com/2019-10-11/australian-magnesium-giants-china-partner-faces-debt-restructur-e-101469895.html>

comme pour de plus en plus de gens de tous les horizons, l'heure est à réduire la production de ces biens et investir dans des matériaux moins technologiques.

### **Autres considérations**

Encore quelques motifs et considérations qui n'ont peut-être pas assez été mis de l'avant, selon moi. J'aimerais d'abord signifier ma stupéfaction concernant, premièrement, le rapport du ministère de l'Environnement. Un ministère supposé s'occuper de "Contribuer au développement durable du Québec en jouant un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité *au bénéfice des citoyens*'... Comment peut-il se déclarer favorable à l'élaboration d'un cadre de valorisation des résidus miniers amiantés par l'industrie? Je ne peux me l'expliquer que par - et par la même occasion le dénoncer - le travail convaincant des lobbyistes qui malheureusement oeuvrent au sein du gouvernement<sup>5</sup>. La manière désorganisée et embrouillée que le rapport de ce ministère a été présenté ne m'a d'ailleurs pas aidée à avoir plus d'estime, ni plus de confiance. Deuxièmement je déplore que l'environnement et l'écologie n'aient pas occupé de place significative dans cette commission en général qui est pourtant un Bureau d'Audience publique *en Environnement*! Très peu d'intervenants ont parlé de changements climatiques. Nous sommes en 2020!!!! Ironiquement d'ailleurs ceux qui en ont fait allusion le plus souvent sont des gens du patronat! Signe que, ce qu'on appelle le développement durable est malheureusement surtout un concept récupéré par l'industrie et leurs actionnaires, pour aller chercher des fonds publics afin de construire des usines qui émettent des gaz à effet de serre, mais moins que d'autres, qui vont, elles, quand même continuer à fonctionner à plein régime! Ce qui me porte à imaginer l'idée comme cela: il n'y a pas de virage vert, il n'y a que de la nouvelle peinture verte moins toxique que les vieilles peintures! Comme si la diminution des gaz à effet de serre c'était leur affaire à eux! Comme si la consommation de biens technologiques allait durer jusqu'à l'infini! L'heure n'est plus à ces savants calculs de nombres de cancers et de coûts pour les prévenir ou les soigner versus les \$\$\$ que cette industrie va rapporter, l'heure est à prendre soin de ce qu'il reste de nature et des ressources (sol, eau, air) pour subvenir à nos besoins essentiels et ceux des générations futures, l'heure est à repenser notre mode de fonctionnement, et si les gouvernements continuent à légiférer en fonction des conseils du monde industriel, le rappel à des valeurs de bien commun et de partage va se faire sur le mode catastrophes et révoltes.

Et finalement sur un aspect plus régional: les activités de la région sont depuis plusieurs décennies principalement forestières et agricoles et non plus du tout

---

<sup>5</sup> on peut lire dans l'article ci dessous que " Onze lobbyistes différents ont travaillé depuis 2016 pour Alliance Magnésium"

"<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1130520/lobby-amiante-quebec-chrysotile-mines-residus>

minières. Plusieurs activités de plein air et agrotouristiques se développent chaque année un peu plus et représentent *la vraie* diversification souhaitable de l'après amiante. Il y a d'autre part une population grandissante de gens à la recherche d'environnements sains qui sont attirés dans la région et qui aspirent à un mode de vie plus simple et des activités plus saines. Par exemple juste pas très loin de chez moi je dénombre 4 projets d'éco habitations<sup>6</sup>. Beaucoup de monde qui vont s'opposer à cette industrie, si elle se développe.

## Conclusion

Les promoteurs de projets industriels voulant utiliser les résidus amiantés s'empressent de justifier leur projet en assurant qu'ils font partie de la solution pour se débarrasser des montagnes de résidus amiantés puisque tous leurs procédés détruisent les fibres d'amiante, mais avec quel impact environnemental?

Cette question pourtant primordiale a été soulevée par quelques citoyens mais malheureusement elle me semble n'avoir été qu'effleurée - l'amiante restant toujours le seul contaminant possible considéré - comme si cela ne faisait pas partie du mandat du BAPE, qui porte pourtant sur la valorisation des résidus. J'ai bien compris que le travail demandé à la commission est colossal, que ce genre de BAPE générique est très exigeant et complexe, le président l'a d'ailleurs mentionné à plusieurs reprises, *cependant les conséquences directes de la valorisation des résidus ne peuvent être mises en arrière plan sous prétexte qu'il ne s'agit plus d'une pollution due à l'amiante proprement dit*. Ne pas tenir compte de cet aspect maintenant, voudrait signifier un autre BAPE, et ce serait remettre à plus tard - trop tard! - la gestion urgente d'une industrie polluante déjà en route.

J'espère qu'une décision sera prise pour interdire toute valorisation des résidus miniers amiantés, comme partout ailleurs dans les pays industrialisés. Si certaines haldes représentent un danger pour l'environnement, il faut certes s'en occuper - et ce ne sont assurément pas toutes les haldes (il a été maintes fois signalé au cours de ce BAPE l'importance et la nécessité de caractériser chaque halde pour en mesurer l'impact) - mais s'en remettre à l'industrie et leur donner le droit de s'en occuper, c'est un peu comme permettre au renard de s'occuper de la garde de ses poules!

Merci de votre attention.

---

<sup>6</sup> <https://www.aupieddumontham.com/>,  
<https://rqvvs.qc.ca/membres-et-projets/projet/le-projet-des-fermettes-du-rang-13>,  
[https://citeecologique.org/fr\\_CA/](https://citeecologique.org/fr_CA/),  
<http://www.petitham.com/>